

Vous taillez vos arbres et vos haies ?
Vous en avez assez de vous rendre en déchèterie ?
Vous recherchez une solution plus écologique
pour vos déchets ?

BROYEZ VOS VÉGÉTAUX AVEC L'AGGLO !



Où se procurer un broyeur ?

La Communauté d'agglomération met **gratuitement** à votre disposition un broyeur de végétaux. Pliable, il peut être transporté dans le coffre d'une voiture.

Pourquoi broyer ?

Pour éviter des voyages inutiles jusqu'à la déchèterie
Pour réduire le coût de traitement des déchets
Pour réduire les produits phytosanitaires au jardin
Pour améliorer la qualité de la terre de votre jardin

Que faire de mon broyat ?

En paillage, au pied des arbres et massifs, il évite la repousse des herbes indésirables, il conserve l'humidité, nourrit les plantes en se dégradant...

Renseignements et réservation : 04/71/04/37/30

Où sont situées
les déchèteries ?



Ouverture des déchèteries :

- Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- Le dimanche de 9h à 12h.
- Fermé les jours fériés.



Renseignements : 04 71 04 37 30
collectedesdechets.agglo-lepuyenvelay.fr

Vous taillez vos arbres et vos haies ?
 Vous en avez assez de vous rendre en déchèterie ?
 Vous recherchez une solution plus écologique
 pour vos déchets ?

BROYEZ VOS VÉGÉTAUX AVEC L'AGGLO !



Où se procurer un broyeur ?

La Communauté d'agglomération met gratuitement à votre disposition un broyeur de végétaux. Pliable, il peut être transporté dans le coffre d'une voiture.

Pourquoi broyer ?

Pour éviter des voyages inutiles jusqu'à la déchèterie
 Pour réduire le coût de traitement des déchets
 Pour réduire les produits phytosanitaires au jardin
 Pour améliorer la qualité de la terre de votre jardin

Que faire de mon broyat ?

En paillage, au pied des arbres et massifs, il évite la repousse des herbes indésirables, il conserve l'humidité, nourrit les plantes en se dégradant...

Renseignement et réservation : 04/71/04/37/30

Les déchèteries de l'agglomération. Agglo le PUY enVELAY










Certains déchets ne peuvent être jetés dans la poubelle du fait de leur nature (déchets toxiques, taille de haie...), de leur volume (encombrants, réfrigérateurs...) ou de leur densité (gravats, terre...). Ils doivent être emmenés en **déchèterie** afin d'être valorisés ou traités dans des filières spécialisées.

La déchèterie est essentielle pour traiter correctement les **déchets toxiques**. L'accès est gratuit pour les résidents de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay.

Dépôts autorisés

 TEXTILES	 RÉUTILISATION REEMPLOI	 MÉTAUX	 VERRES	 CARTONS	 BOIS
 PNEUMATIQUES	 DEEE	 RADIOGRAPHIES	 DÉCHETS VERTS	 GRAVATS / INERTES	 CD / DVD
 ENCOMBRANTS	 BOUTEILLES DE GAZ	 DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES	 PAPIERS	 PLASTIQUES	 PLÂTRE ET PLAQUES DE PLÂTRE

Les déchets toxiques

 DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES	 PILES ET ACCUMULATEURS	 CARTOUCHES ENCRE	 BATTERIES	 HUILES DE FRITURE	 HUILES DE VIDANGE	 LAMPES
---	--	---	--	--	--	---